

# Contre la loi Travail, les militants sont éreintés mais restent décidés

Ils n'étaient pas nombreux ce mardi matin à se rassembler sur la place de la République, pour faire encore entendre leur opposition à la loi Travail, quelques heures avant l'annonce d'un nouveau recours à l'article 49.3 par le Premier ministre pour faire adopter le texte au plus vite. Ils n'étaient pas nombreux mais ils étaient décidés, sous les bannières de la CGT, Force Ouvrière, et de Sud Éducation.

*"Tant que le gouvernement ne voudra pas nous entendre, nous serons là, tonne Catherine Panne, de l'union locale CGT. Des changements ont été apportés à la marge du texte, mais nous sommes opposés à la philosophie de la loi, et c'est sur cette philosophie que nous voulons être entendus."*

Le point majeur de crispation reste l'article 2, qui prévoit la suprématie des accords d'entreprise. *"C'est vrai que de loin, cet article a l'air intéressant, consent Georges Vial, secrétaire de l'union locale FO d'Arles. Mais sa conséquence, c'est que dans les entreprises où la représentation syndicale est faible, les conditions de travail vont se détériorer gravement."*

Justement, un amendement à



Les syndicalistes ont pris la parole près de la permanence du député PS Michel Vauzelle pour faire encore entendre leur opposition au projet de loi.

/PHOTO DR

cet article a été proposé par trois députés PS, dont Marie-Arlette Carlotti, relevant de 10% à 25% la majoration des 8 premières heures supplémentaires. *"C'est anecdotique, estime Jérôme Séquier, de Sud Éducation*

*13. Il n'y a pas d'amendement possible sur cet article, nous voulons son retrait."*

Mais gare au piège, rappelle Georges Vial: *"Au-delà de l'article 2, c'est l'ensemble du texte que nous rejetons, un texte re-*

*jeté par la majorité des Français. La mobilisation a été longue, la semaine dernière, j'ai fait un malaise dans le cortège. Nous sommes épuisés, mais face à ce texte, les syndicats ne plieront pas."*

Nicolas PUIG